

ATTENTION
FINI LE SAC
TRANSPARENT, TOUS
LES EMBALLAGES EN
PLASTIQUE DANS LE
SAC BLEU DÈS LE
1^{ER} JANVIER

CRISNÉE

CALENDRIER DES COLLECTES 2023

**INTRADEL VOUS PARTAGE
SA PLAYLIST ZÉRO DÉCHET.**

Avec le soutien de la



Wallonie





Collecte des PMC via le Sac Bleu



Emballages en Plastique Rigide



Emballages en Plastique Souple



Emballages Métalliques



Cartons à boissons



Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



Papiers



Cartons



Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur jaune de chez Intradel, aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.



INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

Sac Bleu



Films en plastique

Déchets organiques



Papiers et cartons souillés

Déchets résiduels



Sacs de ciment
Matériels scolaires



Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Verre incolore



Verre coloré

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

Conseils à suivre :



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

Déchets résiduels

⊗ Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.

⊗ Autres objets



Recyparc

⊗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant



⊗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



⊗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

⊗ Les emballages d'une contenance supérieure à 8 L

⊗ La frigolite



N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Renseignez-vous auprès de votre administration communale afin de connaître l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.



Collecte des déchets organiques



Déchets biodégradables



Déchets de cuisine

Petits déchets de jardin

Autres déchets

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac biodégradable, prenez contact avec votre commune.

Conseils à suivre :

Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique, seuls les sacs ayant le logo ci-contre sont autorisés.



INTERDITS À TRIER COMME SUIV :

Sac Bleu



Barquettes en plastique



Sachet en plastique

Déchets résiduels



Litière minérale

Coton tige

Déchets hygiène intime

Lange

SITEL ENGIS

NOTRE NOUVEL OUTIL DE TRI



Depuis le 1^{er} décembre 2020, le sac bleu vous permet de trier d'avantage d'emballages plastiques tels que les tubes de dentifrice, les barquettes (beurre, légumes, ...), les pots de yaourt, ...

Dans 65 communes nous avons instauré un système double : sac bleu pour les PMCs et un sac transparent pour les emballages en plastique souple (opercules en plastique, sac d'emballage des bouteilles ou des cannettes, ...).

À partir du 1^{er} janvier 2023, le sac transparent va disparaître et les citoyens des 65 communes concernées pourront mettre tous les emballages plastiques (donc aussi les emballages en plastique souple) dans le même sac.

Alors pourquoi cette période transitoire ?

Simplement parce que, pour pouvoir trier toutes ces nouvelles matières collectées via un seul sac, nous devons construire un nouveau centre de tri. En effet, Sitel, notre centre de tri des PMCs, avait été créé en 1999 et si les équipements avaient évolué, il était nécessaire d'agrandir et de moderniser l'outil.

Un nouveau Sitel est donc sorti de terre afin de pouvoir trier **40.000 tonnes** de PMCs par an. S'il s'agit d'un investissement important (52 millions d'euros), il était essentiel de le réaliser pour toujours plus de recyclage des matières plastiques.

Cet investissement, nous ne **l'avons pas réalisé seuls**, **Noshaq et Idelux** sont devenus nos partenaires dans ce projet. Idelux, Intercommunale sœur d'Intradel dans le Luxembourg, transportera ses PMCs pour qu'ils soient triés sur notre nouvelle chaîne de tri à Engis.

D'un point de vue pratique, il est essentiel de souligner que les citoyens des 65 communes ayant connu le système à double sacs et qui auraient un stock de sacs transparents pourront utiliser les sacs transparents restant comme s'il s'agissait d'un sac bleu et ce jusqu'à épuisement de leurs stocks.

Parce qu'éviter une surproduction de sacs plastiques répond pleinement à notre adage : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.



RECYPARCS : UN LIEU DÉDIÉ AUSSI AU ZÉRO DÉCHET.

Vous faites sans doute partie des 2.000.000 de visiteurs que nous accueillons chaque année dans nos recyparcs. Ceux-ci ont soufflé leurs 30 bougies en 2022. 30 ans de collaboration avec vous, de tri et d'amélioration continue.

Au cours de ces 30 années, le nombre de fractions que vous pouvez déposer a bien augmenté, le métier a évolué et nos préposés sont devenus des écoguides, ambassadeurs du zéro déchet.

Alors que nous recyclons et valorisons 96% des déchets déposés dans les recyparcs, cette volonté de travailler, avec vous, dans une démarche zéro déchet mérite quelques mots d'explication.

Le « ZD » dans les recyparcs, pourquoi ?



Parce qu'il exprime clairement notre volonté de réduire la quantité de déchets. D'abord parce que c'est la première mission d'une intercommunale comme Intradel; ensuite parce que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

Découvrez le « ZD » dans les recyparcs.



Depuis plus d'un an vous pouvez déposer, dans de nombreux recyparcs, des encombrants en bon état, qui commenceront une nouvelle vie avec la Ressourcerie, dans le circuit de la seconde main et du réemploi.

À l'occasion des 30 ans, nous avons souhaité aller encore plus loin... Dans nos 49 recyparcs, nous avons développé le ZD sous différentes formes :

la récupération de métaux, d'inertes, de bois, de déchets verts, de meubles cassés, d'assiettes, de pots de fleurs et terre cuite, ... pour les upcycler.

Nous avons ainsi installé des bancs, des abris, des nichoirs, des bordures, ... afin de vous inspirer à la réutilisation. Et si tous les recyparcs ne permettaient pas d'accueillir ces installations faute d'espace, nous avons opté pour le design et le street art pour faire passer le message.

En collaboration avec Natagora, nous avons également décidé de planter de manière raisonnée : plantes qui demandent peu d'entretien (d'où moins de déchets verts) et qui favorisent la biodiversité, association de plantes qui se protègent l'une l'autre et donc moins de produits phytosanitaires considérés comme des Déchets Spéciaux des Ménages, très coûteux au recyclage.

Et pour boucler la boucle, nos visiteurs et nos écoguides méritaient bien un lieu avec de jolies choses à voir. Raison pour laquelle, nous avons fait appel à des artistes pour produire de véritables œuvres d'art à partir de déchets.

49 recyparcs qui accueillent le ZD



Vous pourrez suivre l'évolution de ces implantations ZD dans les recyparcs sur notre site internet www.intradel.be et si effectivement vous vous sentez inspirés, vous pourrez y trouver tous les détails de la démarche et les fiches techniques pour passer à l'étape supérieure et devenir à votre tour un upcycleur.





JANVIER

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

30 DÉCEMBRE
Vacances d'hiver

31 DÉCEMBRE
Fermeture des recyparcs

1 JOUR DE L'AN

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

2 Vacances d'hiver

Administration communale fermée

3 Vacances d'hiver

4 Vacances d'hiver



5 Vacances d'hiver

6 Vacances d'hiver
ÉPIPHANIE

7


8

9

Ouverture tardive jusqu'à 19 h 

10

11



12

13

14

15

16

17

18



19

20

21

22

23

24

25 Fermeture des recyparcs



26

27

28

29

30

31

 **HORAIRE DES RECYPARCS**
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

SEM. 52

SEM. 1

SEM. 2

SEM. 3

SEM. 4

SEM. 5



04 240 74 74

FÉVRIER

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

| | | | | | | |
|-------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----|----|
| | | 1  | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 Ouverture tardive jusque 19 h | 7 | 8  | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 SAINT-VALENTIN | 15  | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 Congé de détente | 21 Congé de détente | 22 Congé de détente  | 23 Congé de détente | 24 Congé de détente | 25 | 26 |
| 27 Congé de détente | 28 Congé de détente |     <p>Déchets organiques Déchets résiduels</p> <p>Papiers-cartons Sac bleu PMC</p> <p>Ressourcerie sur demande au 04/220 20 00</p> <p>Broyage des branches Réservation au 04/229 48 00</p> | | | | |

SEM. 5
SEM. 6
SEM. 7
SEM. 8
SEM. 9



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74

REPAIR CAFÉ



QUE J'AIME MON

REPAIR CAFÉ

MARS

Les Repair Cafés sont des espaces de vie où l'on vous propose de réparer vos objets au lieu de les jeter. Conseils de spécialistes et ateliers pratiques : venez apprendre à réparer vous-même vos objets avec l'aide d'un réparateur bénévole !

Et tout, ou presque, se répare : les électroménagers, le mobilier, les vélos, les vêtements, l'outillage, la décoration...

www.repairtogether.be

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



MARS

LUNDI

MARDI






MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

| | | | | | | |
|----------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <p>6</p> <p>Ouverture tardive jusque 19 h</p> | <p>7</p> | <p>8</p>  | <p>9</p> | <p>10</p> | <p>11</p> | <p>12</p> |
| <p>13</p> | <p>14</p> | <p>15</p>  | <p>16</p> | <p>17</p> | <p>18</p> | <p>19</p> |
| <p>20 PRINTEMPS</p> | <p>21</p> | <p>22</p>  | <p>23 BE WAPP</p> | <p>24 BE WAPP</p> | <p>25 BE WAPP</p> | <p>26 HEURE D'ÉTÉ BE WAPP</p> |
| <p>27</p> | <p>28</p> | <p>29</p>  | <p>30</p> | <p>31</p> |  | |


SEM. 9

SEM. 10


SEM. 11

SEM. 12


SEM. 13




Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00



HORAIRE DES RECYPARCS
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



*Et maintenant,
que vais-je faire ?
De ce vélo...
Quelle sera sa vie ?*

AVRIL

La grande collecte des vélos encore en bon état a lieu ce samedi 22 avril. Depuis l'édition de 2007, **12.972 vélos ont été collectés dans les recyparcs d'Intradel**. Une fois remis en état s'ils le nécessitent, ils sont distribués auprès d'organisations sociales en vue d'être réutilisés. Menée à l'échelle de la Wallonie, cette action permet aux citoyens de poser un geste environnemental et social.

👉 <https://www.magde.be/actus/un-velo-en-bon-etat/>

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit

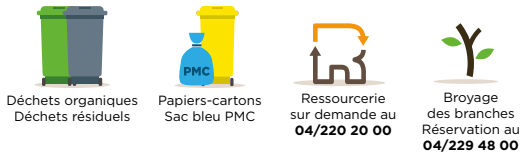
Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour

Relevé du compteur de GAZ

Relevé du compteur d'EAU



AVRIL



| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|--------------------------------------------------------|
| 3 Ouverture tardive jusque 19 h | 4 | 5 | 6 | 7 Administration communale fermée APM |
| 10 LUNDI DE PÂQUES Administration communale fermée | 11 Fermeture des recyparcs | 12 | 13 | 14 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |

| SAMEDI | DIMANCHE |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| 1 | 2 |
| 8 | 9 PÂQUES |
| 15 | 16 |
| 22 GRANDE COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS | 23 |
| 29 | 30 |

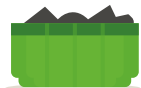
SEM.13

SEM.14

SEM.15

SEM.16

SEM.17



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74



Un peu plus près
des pétales
Un jardin en jachère
au printemps

MAI

Gérer et entretenir son jardin est une activité qui génère des déchets, comme les tontes de pelouse ou les tailles de branche, par exemple. Pour limiter vos efforts et la surface à tondre, **pensez à laisser certaines zones de votre jardin au naturel !**

Ces zones rendues à leur état sauvage sont idéales pour favoriser la biodiversité. Puis cela vous fait gagner du temps, de l'énergie... et cela réduit vos déchets verts.

📍 www.intradel.be +
Médiathèque + Brochure
"Le jardin zéro déchet !"

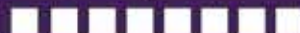
Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------|--------------------------|--|
| 1 Vacances de printemps FÊTE DU TRAVAIL Administration communale fermée | 2 Vacances de printemps Fermeture des recyparcs | 3 Vacances de printemps | 4 Vacances de printemps | 5 Vacances de printemps | | | |
| 8 Vacances de printemps Ouverture tardive jusque 19h | 9 Vacances de printemps | 10 Vacances de printemps | 11 Vacances de printemps | 12 Vacances de printemps | | 14 FÊTE DES MÈRES | |
| 15 | 16 | 17 | 18 ASCENSION Fermeture des recyparcs Administration communale fermée | 19 Administration communale fermée | | | |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | 28 PENTECÔTE | |
| 29 LUNDI DE PENTECÔTE Administration communale fermée | 30 Fermeture des recyparcs | 31 | <p>HORAIRE DES RECYPARCS Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h Fermés les dimanches et lundis</p> | | | | |

SEM. 18

SEM. 19

SEM. 20

SEM. 21

SEM. 22



C'est pas l'homme
qui prend le verre,

c'est le verre
qui prend l'homme

JUIN

Ouvrir son robinet pour se servir un verre d'eau fraîche est un privilège, si l'on compare notre situation à celle d'autres habitants de la planète.

Alors pourquoi s'en priver ?

L'eau du robinet est saine, contrôlée et bon marché.

Sans oublier que l'eau du robinet ne produit aucun déchet, que ce soit pour sa production ou son transport. C'est la boisson ZD par excellence.

➔ www.ecoconso.be → Dossier "L'eau du robinet est-elle vraiment potable ?"

ta ta tin...

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit

| | | | | | | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour

| | | | | | | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

Relevé du compteur de GAZ

| | | | | | | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

Relevé du compteur d'EAU

| | | | | | | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

JUIN

FORTES CHALEURS :
CONTENEURS ET SACS
COLLECTÉS PLUS TÔT
EN MATINÉE,
SORTIR LES
CONTENEURS
LA VEILLE



Déchets organiques
Déchets résiduels



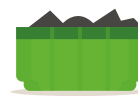
Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

LUNDI

MARDI








MERCREDI

JEUDI

VENREDI

SAMEDI

DIMANCHE

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | SEM. 22 |
| 5 Ouverture tardive jusque 19h | 6 | 7  | 8 | 9 | 10 | 11 FÊTE DES PÈRES | SEM. 23 |
| 12 | 13 | 14  | 15 | 16 | 17 | 18 | SEM. 24 |
| 19 | 20 | 21 ÉTÉ  | 22 | 23 | 24 | 25 | SEM. 25 |
| 26 | 27 | 28  | 29 | 30 |    04 240 74 74 | | SEM. 26 |

Où t'es, papier, où t'es ?



JUILLET

Les papiers-cartons sont collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines. Ils sont ensuite acheminés vers une usine pour être séparés et chaque matière suit sa propre filière de recyclage. **On les retrouve alors dans d'autres produits :** essuie-tout, magazines, emballages en carton...

Un tel processus permet d'économiser d'importantes quantités de matières premières et de réduire nos émissions de CO₂.

www.fostplus.be/fr/recycler/papiers-cartons

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



JUILLET



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

3

Ouverture tardive jusque 19h



10 Début des vacances d'été

4

11

5

12



6

13

7

14

17

24

31

18

25

19

26



20

27

21 FÊTE NATIONALE
Fermeture des recyparcs

Administration
communale fermée

28

1

8

15

22

29

2

9

16

23

30



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

FORTES CHALEURS :
CONTENEURS ET SACS COLLECTÉS PLUS TÔT
EN MATINÉE, SORTIR LES CONTENEURS LA VEILLE



04 240 74 74

SEM. 26

SEM. 27

SEM. 28

SEM. 29

SEM. 30

SEM. 31

NE ME JETTE PAS
IL FAUT M'UPCYCLER



AOÛT

Recyclage et upcycling, est-ce la même chose ? Pas tout à fait.

Quand on recycle un objet, on détruit de la matière pour en produire à nouveau. Le principe de l'upcycling – que l'on appelle aussi surcyclage – est de prendre un objet tel quel et de le transformer en un produit de qualité ou d'utilité supérieure.

Bref, on recycle par le haut. Beaucoup d'objets dont on n'a plus l'usage s'y prêtent. Laissez libre cours à votre imagination !

👉 <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/jardin-ressources-be.htm>

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour

Relevé du compteur de GAZ

Relevé du compteur d'EAU



AOÛT



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

FORTES CHALEURS :
CONTENEURS ET SACS
COLLECTÉS PLUS TÔT
EN MATINÉE, SORTIR LES
CONTENEURS LA VEILLE

1

2



3

4

5

6

LUNDI

7

Ouverture tardive jusque 19h

8

9



10

11

12

Kids Day

13

14

Administration
communale fermée

15 ASSOMPTION
Fermeture des recyparcs

Administration
communale fermée

16



17

18

19

20

21

22

23



24

25

26

27

28 RENTRÉE SCOLAIRE

29

30



31

SEM. 31

SEM. 32

SEM. 33

SEM. 34

SEM. 35



04 240 74 74

On va vracker !



Sur un étal ou au supermarché !

SEPTEMBRE

L'achat en vrac est une vraie solution pour lutter contre notre production de déchets d'emballage. Les avantages d'une telle pratique sont nombreux : on n'achète plus d'emballages, ce qui réduit nos déchets, on achète "au gramme près" et les produits vendus en vrac sont généralement moins chers.

En plus de votre liste de courses et de vos sacs réutilisables, pensez à prendre des boîtes et bocaux en verre en allant au magasin.

👉 www.magde.be → Actus
→ Adoptez la "vrac attitude"

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



SEPTEMBRE



HORAIRE DES RECYPARCS
 Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
 Fermés les dimanches et lundis



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

4

Ouverture tardive jusque 19h

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23 AUTOMNE

24

25

26

27 FÊTE DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Administration
communale fermée

28

29

30

SEM. 35

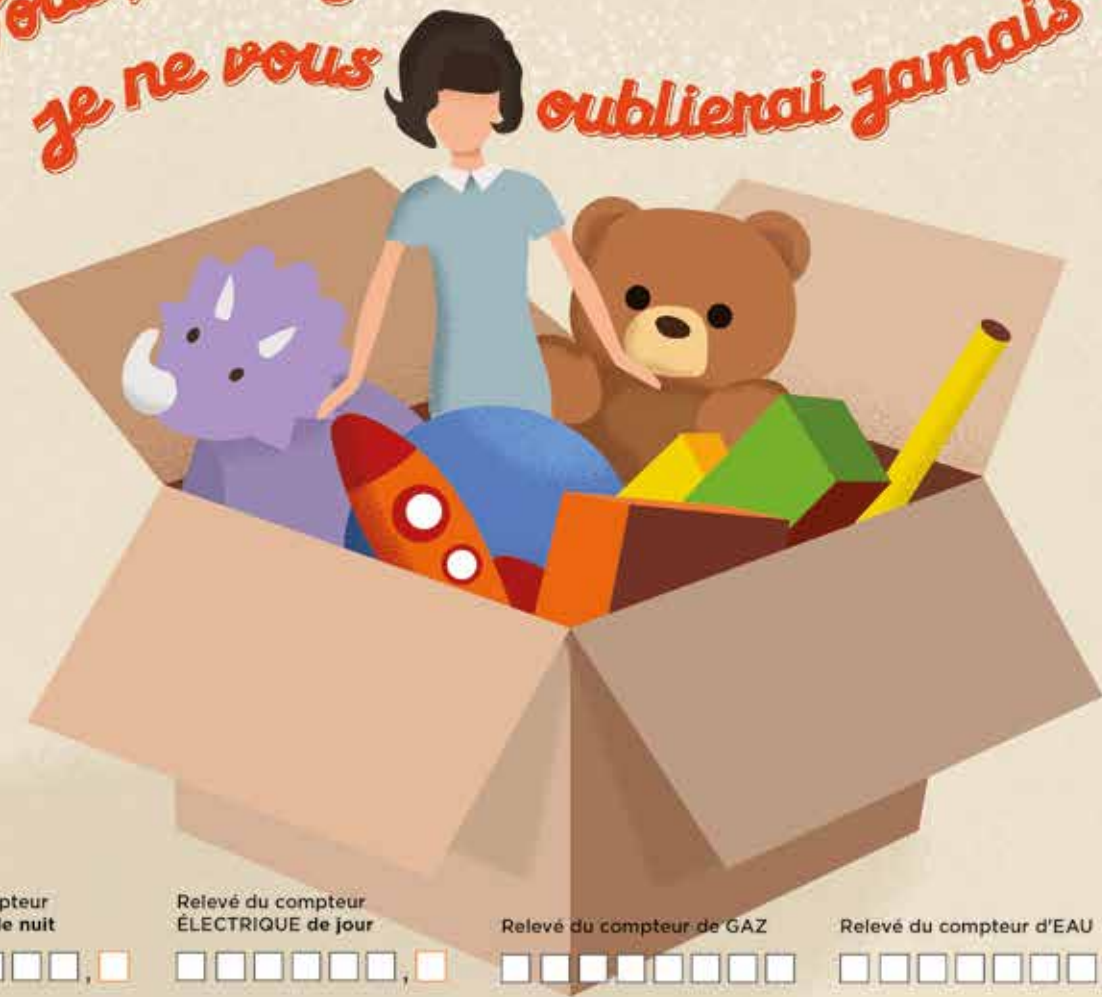
SEM. 36

SEM. 37

SEM. 38

SEM. 39

Vous, mes jouets,
je ne vous
oublie*rai* jamais !



OCTOBRE

Vous avez un jouet encore en bon état avec lequel votre enfant ne joue plus ? La grande collecte organisée ce **samedi 21 octobre** dans nos recyparc est l'occasion de lui offrir une seconde vie.

Poupées, camions de pompiers, puzzle, jeux de construction ou de société... tous les jouets complets, propres et en bon état, sont les bienvenus et feront le bonheur des enfants bénéficiaires. Ils seront mis à disposition d'écoles et d'associations pour vivre de nouvelles aventures.

<https://www.magde.be/actus/collecte-de-jouets/>

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour

Relevé du compteur de GAZ

Relevé du compteur d'EAU

OCTOBRE



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

2

Ouverture tardive jusque 19h

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21 GRANDE COLLECTE
DE JOUETS DANS
LES RECYPARCS

22

23 Congé d'automne

24 Congé d'automne

25 Congé d'automne

26 Congé d'automne

27 Congé d'automne

28

29 HEURE D'HIVER

30 Congé d'automne

31 Congé d'automne
HALLOWEEN



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74

SEM. 39

SEM. 40

SEM. 41

SEM. 42

SEM. 43

SEM. 44



NOVEMBRE

Tous les indicateurs le confirment : nous devons réduire nos déchets. L'une des pistes, c'est de tendre vers le zéro déchet. **Il s'agit d'une démarche qui vise à réduire le gaspillage des ressources naturelles et la quantité de déchets générés.**

Elle est faite de petits gestes du quotidien, à adopter partout et tout le temps. C'est une question d'habitudes à prendre et de mauvais comportements à oublier. Notre "Kit zéro déchet" est là pour vous aider à franchir le pas...

👉 www.intradel.be → Produire moins de déchets → Kit ZD

Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



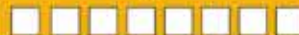
Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU





HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermés les dimanches et lundis

NOVEMBRE



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Encombrants



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

1 Congé d'automne
TOUSSAINT
Fermeture des recyparcs
Administration communale
fermée
Reportées au 04/11

2 Congé d'automne
Administration
communale fermée

3 Congé d'automne

4
Reports
du 01/11

5

6
Ouverture tardive jusque 19h

7

8

9

10

11 ARMISTICE
Fermeture des recyparcs

12

13

14

15
Administration
communale
fermée

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

SEM. 44

SEM. 45

SEM. 46

SEM. 47

SEM. 48



04 240 74 74

J'irai où
tu trieras !
Ma couleur
fera loi !



DÉCEMBRE

"Vous reprendrez bien un dernier verre, Madame Labulle ?"

"Avec plaisir, Monsieur Trietout. Mais faites attention à la couleur !"

Ne vous trompez pas de bulle : la verte, c'est pour le verre de couleur. La blanche, pour le verre incolore. **De votre bon tri dépend la qualité du recyclage.**

Afin d'éviter la production de déchets inutiles, n'oubliez pas de vérifier si la bouteille n'est pas consignée... On compte sur vous !

www.intradel.be → Trier ses déchets → Bulles à verre

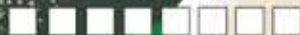
Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de nuit



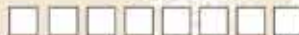
Relevé du compteur
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



DÉCEMBRE



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74



Déchets organiques
Déchets résiduels



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Ressourcerie
sur demande au
04/220 20 00



Broyage
des branches
Réservation au
04/229 48 00

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

4

Ouverture tardive jusque 19h

5

6 SAINT-NICOLAS



7

8

9

10

11

12

13



14

15

16

17

18

19

20



21

22

Administration
communale fermée APM

23

24

25 Vacances d'hiver
NOËL

Administration
communale fermée

26 Vacances d'hiver
Fermeture des recyparcs

Administration
communale fermée

27 Vacances d'hiver



28 Vacances d'hiver

29 Vacances d'hiver

Administration
communale fermée APM

30

31 SAINT-SYLVESTRE

SEM. 48

SEM. 49

SEM. 50

SEM. 51

SEM. 52

VERT DE SOFIE

POUR TOUTE QUESTION :

0497 / 70 11 00



Vert de SOFIE est une nouvelle activité lancée en 2020 par SOFIE, une société coopérative, filiale d'Intradel, dont la finalité sociale consiste à créer de l'emploi durable pour des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi.

Vert de SOFIE propose un service de collecte **de déchets verts à domicile, sur abonnement ou en vrac.**

Au niveau du système par **abonnement**, les particuliers désirant recourir au service souscrivent un abonnement annuel en fonction du volume du conteneur choisi. Toutes les semaines au jour fixé, de mars à novembre, ils placent le conteneur devant leur domicile et un camion compacteur vient le vider.

L'abonnement annuel coûte 75 € pour un conteneur de 140 litres, 130 € pour un 240 litres et 295 € pour un 660 litres. Le conteneur brun est mis à disposition du client gratuitement.

Les communes desservies pour le service de collecte par abonnements sont les suivantes :

Amay – Awans – Chaudfontaine (excepté Vaux-sous-Chèvremont) - Crisnée – Donceel – Engis – Faimés – Fexhe – Flémalle - Herstal – Juprelle – Nandrin – Neupré – Remicourt – Verlaine - Waremme ainsi que **Boncelles et le Sart-Tilman**

Vous ne faites pas partie des communes ci-dessus ? Pas de soucis, vous pouvez également faire appel à Vert de Sofie pour l'enlèvement de vos déchets de jardin en vrac.

En ce qui concerne le service en **vrac**, si des particuliers abattent ou élaguent des arbres, taillent des haies et se retrouvent avec une grande quantité de déchets verts à évacuer, Vert de SOFIE leur apporte une solution. Ils peuvent faire appel, et ce quel que soit leur lieu d'habitation, à la société pour tout enlèvement de quantités importantes de déchets verts. Généralement, un devis est établi pour définir le coût de l'opération.

Tous les déchets collectés sont ramenés au Biocentre d'Intradel à Jeneffe où ils sont transformés en compost.

Légende CRISNÉE



- > Les **déchets résiduels** (conteneur gris) et les **déchets organiques** (conteneur vert) sont collectés le mercredi.

Taxe forfaitaire : 105 € au 1^{er} janvier 2022.

Taxe sur les collectes : 0,30 € par kilo de déchets ménagers résiduels récoltés, 0,10 € par kilo de déchets organiques récoltés, + 1,50 € par vidange à partir de la quatrième vidange qu'elle soit simple ou double (résiduel/organique).



- > **Sacs bleus PMC**, collectés **1 mercredi sur 2** pendant les **semaines paires**.



- > **Papiers-cartons**, collectés **1 mercredi sur 2** pendant les **semaines paires**.



- > **Collecte des sapins de Noël le 09/01.**

Le sapin doit être totalement nu, donc dépourvu de boules, guirlandes, clous, papiers collants, pieds en bois ou tout autre élément ajouté.



- > **Sur rendez-vous au 04/220 20 00** en communiquant la liste des encombrants la plus complète possible.



- > **Collecte gratuite des encombrants annuelle le 27/11. Gratuit pour les trois premiers m³.** 10 € par m³ supplémentaire avec un maximum de six m³.

On entend par encombrants : tous déchets volumineux qui ne peut être introduit dans un sac poubelle communal tel que les grands emballages, les meubles, les matelas, les appareils ménagers, les vélos, les tapis, les fonds de grenier généralement quelconques...

Il est rappelé que ne seront pas enlevés : les ordures ménagères, les papiers, les pneus, les déchets de construction, les déchets de jardin, les produits toxiques et explosifs, les déchets spéciaux (médicaments, résidus chimiques, déchets hospitaliers), les objets dont le poids ou la dimension ne permettrait pas le chargement dans un véhicule normal de collecte, les déchets ménagers pouvant être contenus dans des sacs poubelles communaux.

Sont également exclus de la collecte : les déchets provenant des activités régulières des établissements commerciaux, industriels, des restaurants...

Rue du Soleil, 1 • 4367 Crisnée • ☎ 04/229 48 00 • 📠 04/229 48 19

info@crisnee.be • www.crisnee.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le premier lundi du mois ouverture jusque 19h00.



- > Sur réservation auprès du service population au **04/229 48 00** ou par mail à **info@crisnee.be**. Le diamètre des branches ne peut dépasser 18 cm et les branches doivent être exemptées de corps étrangers (clous, cordes, etc.). Les branches doivent être déposées en limite du domaine public, les unes sur les autres en évitant qu'elles s'enchevêtrent. Le broyage peut être laissé sur place ou emporté par notre service travaux. Il vous suffit de nous le signaler en vous inscrivant.

Gratuit pour les trois premiers m³ de branches. 10 € par m³ supplémentaire avec un maximum de 6m³.



RECYPARC DE REMICOURT

Chaussée Verte
4350 REMICOURT
☎ **04/257 63 60**

Accès gratuit sur présentation de votre carte d'identité

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermeture les dimanches et lundis

Pour information, lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit pour permettre aux transporteurs d'évacuer et de remplacer les conteneurs du samedi.



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri. En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage ? Rendez-vous sur **www.fostplus.be**

Les déchets organiques ménagers



Les déchets verts ou de jardin



LES DÉCHETS ORGANIQUES...

Ils sont bien connus de tous mais savez-vous ce qu'Intradel en fait ? On vous dit tout !!!

Tout d'abord, Intradel fait une différence entre des déchets organiques dits « ménagers » et les déchets de jardin (ou déchets verts). Ces 2 matières ne sont pas traitées de la même manière.

Les déchets organiques ménagers :

Ils sont collectés majoritairement en conteneurs verts mais également en sacs compostables dans certaines communes. Séparer les déchets organiques est important, car ils représentent près de 50% de nos déchets ménagers résiduels.

L'ensemble des déchets organiques de la zone Intradel seront traités et transformés en amendement organique, chaleur et électricité dans notre unité de biométhanisation. Ce procédé permet la production d'énergie verte et de compost de qualité.

Que peut-on mettre dans le conteneur vert ou les sacs compostables communaux ?

- Les résidus alimentaires : légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, marc de café, filtres, sachets de thé, coquilles d'œuf.
- Les petits résidus de jardinage : feuilles, petite quantité de gazon, petites branches de haies taillées, brindilles, fleurs fanées, fruits tombés,...
- Autres déchets organiques : essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (compostable), copeaux/sciure de bois.

Si vous souhaitez emballer vos déchets organiques avant de les déposer dans votre conteneur vert, seuls les sacs compostables ayant le logo : Ok compost/Tuv Austria sont acceptés ou alors des sachets en papier (sac à pain par exemple)

Les déchets verts ou de jardin :

Comme son nom l'indique, ce sont les déchets qui proviennent de votre activité dans votre jardin. Ils sont déposés soit dans les recyparcs, soit dans un de nos 2 biocentres : Grâce-Hollogne ou Soumagne.

Les déchets traités sont principalement constitués de produits d'élagages, tailles de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes et fleurs...

Ils sont recyclés en compost, BRF et Biomasse.

Le biocentre de Grâce-Hollogne permet aux communes, particuliers, et indépendants de déposer leurs déchets verts et de se procurer du compost de qualité.

En plus d'être un site de dépôt, c'est un centre de traitement de déchets verts dont la capacité annuelle avoisine les 40.000 tonnes. Les déchets verts qui y sont traités sont issus des recyparcs, des communes avoisinantes, des entrepreneurs de parcs et jardins, mais aussi des collectes en porte-à-porte dans les communes où elles sont organisées (Vert de Sofie par exemple).

→ Plus d'infos sur nos sites et le tri : Chaîne Youtube d'Intradel : « Les outils d'Intradel »